

# L'Orbrie



## BULLETIN MUNICIPAL



Chères Orbriennes et chers Orbriens,

L'année nouvelle 2022 est là, proche de nous, laissant malheureusement présager les mêmes risques sanitaires que l'an passé. Confrontés à la persistance de ce contexte incertain, voire menaçant, consommons sans limite bienveillance, soutien et espoir.

Une, puis deux années bien particulières se sont écoulées, et c'est avec résignation que la décision d'annuler la traditionnelle cérémonie dite des "VŒUX du MAIRE à la POPULATION", programmée le 16 janvier, et tant appréciée de tous, a été prise.

Je le regrette vivement.

Se rassembler, se retrouver lors de ce rendez-vous annuel auquel tant d'entre vous aimaient se rendre, échanger, tisser des liens avec nos nouveaux arrivants, partager des moments de vie, et savourer ces instants de convivialité nous manquent.

Alors, faute de pouvoir l'exprimer de vive voix, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous : de grands bonheurs, des accomplissements et réussites personnels, des succès collectifs riches d'initiatives solidaires.

Face à cette crise sans précédent, je fais le VŒU d'une BONNE SANTÉ à vous tous.

Prenons soin de nous et de nos familles.

Je souhaite que le meilleur vous accompagne tout au long de l'année 2022. Nul doute : la vie va reprendre son cours normal, remplissant nos coeurs de joie et de plaisir.

Au nom de toute l'équipe municipale : Bonne et Heureuse Année !

Le Maire, Noëlla Lucas

### Repas du Nouvel An

La Présidente et les membres du CCAS  
(Centre Communal d'Action Sociale)  
vous convient au traditionnel REPAS ANIMÉ DU NOUVEL AN

**LE DIMANCHE 30 JANVIER 2022 À 12H  
À LA SALLE POLYVALENTE**

Si les conditions sanitaires le permettent, une invitation vous sera alors envoyée.

n°50  
DÉCEMBRE 2021

## SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2021

### → CRÉATION D'UN EMPLOI AIDÉ

Un agent d'entretien des espaces verts et des bâtiments est recruté dans le cadre du dispositif "PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES" proposé par Pôle emploi.

Le contrat est établi pour une durée d'un an. Le temps de travail est annualisé sur une base de 20 h/semaine. L'Etat prend en charge 80 % du salaire brut.

### → LOCATION DES COMMERCES

- **PIZZÉRIA** : La convention signée avec Christian FERRU portant sur l'usage du bar-restaurant, situé 5 rue du Lavoisier, est reconduite pour un an.

Le loyer mensuel est fixé à 120 € TTC. Mr FERRU propose des pizzas à emporter "tout bio", le mercredi soir et le vendredi soir, et un service traiteur sur commande. Réservations au .....06 15 03 70 60

- **SALON DE COIFFURE** : Le loyer du salon de coiffure situé 7 rue du Lavoisier, est maintenu au même montant depuis 2013.

### → ÉCLAIRAGE PUBLIC DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

- **LE CHAMP DES VIGNES** : La convention proposée par le SyDEV pour implanter 2 candélabres dans ce lotissement, dont les 5 lots sont bâtis, est acceptée. Le coût des travaux s'élève à .....4 944 € HT
- **LES VIGNES** : La pose de l'éclairage public est reportée en 2022, après la construction des maisons. 5 luminaires sont prévus ..... 11 132 € HT

### → TRAVAUX DE VOIRIE ET BÂTIMENT

L'Avant-Projet Définitif relatif à la poursuite de l'aménagement de la rue des Arçonnières jusqu'à la fin de la zone bâtie est approuvé. L'Agence de Service aux Collectivités locales de Vendée, maître d'œuvre, est autorisée à établir le Dossier de Consultation des Entreprises pour lancer l'appel d'offres.

- **LA TAXE D'AMÉNAGEMENT 2022** est maintenue à 3 %. L'exonération partielle facultative, qui s'applique aux abris de jardin, est reconduite.

### → INTERCOMMUNALITÉ PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

- **UN FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL** d'un montant de 25 960,47 € est sollicité pour financer des dépenses d'équipement, d'aménagement de voirie et de liaison douce.
- **L'EXTENSION DES COMPÉTENCES** de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium, et la modification statutaire qui en découle, sont acceptées.

### → OPÉRATION "1 NAISSANCE = 1 ARBRE"

Célébrant les naissances intervenues depuis décembre 2019, elle aura lieu le samedi 27 novembre. 15 arbres seront plantés dans le parc de la Grotte.

## SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

### → EMPLACEMENT RÉSERVÉ

Le Conseil fait une offre d'acquisition amiable au prix de 5000 €, frais d'acte notarié en sus à la charge de la Commune, pour acquérir la parcelle cadastrée section B-n°463, appartenant aux conjoints BRETHERZ, faisant l'objet de l'emplacement réservé n°14 au Plan Local d'Urbanisme en vue de sécuriser le carrefour.

### → DEMANDE DE SUBVENTIONS ET ÉTUDES

- **TRAVAUX SUBVENTIONNABLES EN 2022** pour la poursuite des projets de création de cheminements en bordure de voiries communales et d'aménagement du parc de la Grotte : création d'un théâtre de verdure, d'un bassin d'eau et de cheminements éclairés, aménagement d'un espace ludique.
- **AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES LUTINS**, côté habitations et côté boulangerie : études et demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de Police.

### → BIBLIOTHÈQUE

Adhésion de la bibliothèque municipale Clod'Aria au réseau des Bibliothèques de Vendée animé par le Département.

### → COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Les Conseillers prennent acte des rapports annuels sur :

- le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif 2020
- le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif en 2020
- l'activité du Sycodem au cours de l'année 2020

### → PROJET D'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE-RELAIS

La société TOWERCAST, spécialisée en radio FM et numérique et en Télévision Numérique Terrestre (TNT), projette d'implanter une station-relais FM, TNT et RNT au lieu-dit La Balingue, près de l'usine d'eau potable, sur une parcelle appartenant à Vendée Eau.

Un nouveau pylône d'une hauteur de 50 m s'ajouterait aux 3 autres stations-relais présentes sur le territoire communal. Le concepteur du projet interroge la Commune sur les préconisations à prendre en compte.

Après examen du dossier de présentation, le Conseil municipal cosigne une lettre de réponse qui retrace les réserves que soulève ce projet situé dans un secteur naturel à proximité d'une zone humide. S'opposant à la multiplication des antennes, le Conseil municipal exprime le souhait d'une mutualisation des équipements entre opérateurs, plutôt que l'élévation d'un nouveau pylône.

## SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

### → ABANDON DU PROJET D'ANTENNE DE COMMUNICATION

Vendée Eau, propriétaire du terrain d'implantation, informe la Commune de son retrait du projet porté par la société Towercast. Le dossier est abandonné faute d'emplacement. Le Conseil municipal se félicite de cette décision qui suit ses préconisations.

### → AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ARÇONNIÈRES : 2<sup>e</sup> PARTIE

Après analyse des offres, le Conseil retient la proposition de l'entreprise COLAS qui se chiffre à :

Tranche ferme + prestation supplémentaire ..... 77 982,50 € HT

Le maître d'œuvre est l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée. Les travaux doivent démarrer fin janvier selon les conditions climatiques.

### → CABINET D'INFIRMIÈRES

Le contrat de bail est renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans.

- **TARIFS COMMUNAUX MAINTENUS** concernant les concessions funéraires/cinéraires et les locations des salles communales.

### → LOTISSEMENT COMMUNAL LES VIGNES

Vendée Habitat rétrocède une bande de terre de 62 m<sup>2</sup> à la Commune. Cette surface nouvelle permet d'élargir la voie d'accès au lotissement depuis la rue du Beauvoir. La cession est gratuite. Les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune.

### → COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Montant de l'attribution de compensation reversé au titre de l'année 2021 qui s'établit à ..... 15 897,67 €.

Cette somme sera réactualisée selon les charges transférées (École de musique, ADS et Mobilité) qui seront évaluées et régularisées en 2022 s'il y a lieu.

**LOTISSEMENT COMMUNAL "LE CHAMP DES VIGNES"**



► **VOIRIE ET PLACES DE PARKING**

Travaux réalisés par l'entreprise BOBINEAU. Les trottoirs et candélabres d'éclairage public seront réalisés prochainement.

**SENTIERS PÉDESTRES**



► **PANNEAU**

Installation d'un panneau présentant les sentiers pédestres communaux.

Le point de départ de ces sentiers communaux et intercommunaux se situe sur le parking de la salle polyvalente Louis Massé.

**PARC DE LA GROTTE**



► **ENTRETIEN DES SENTIERS**

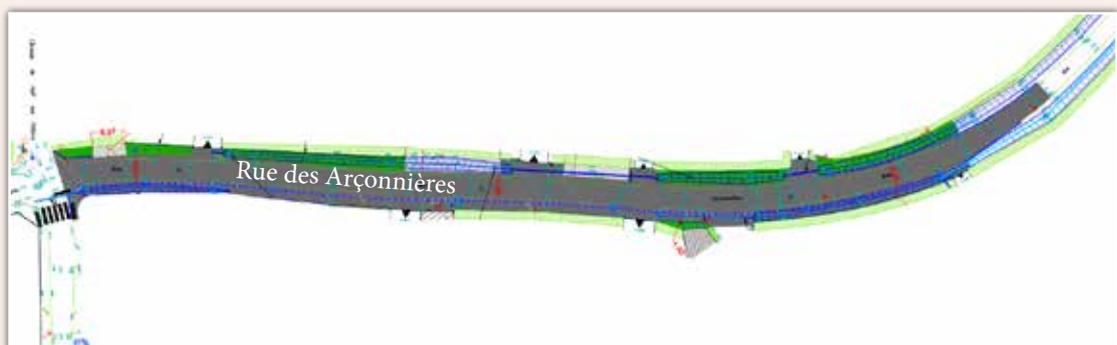
L'entreprise REGNIER est intervenue pour la réfection des allées du parc de la Grotte.



**LES PROJETS 2022**

**RUE DES ARÇONNIÈRES**  
2<sup>e</sup> tranche

Poursuite de l'aménagement jusqu'à la fin de la zone bâtie, 1<sup>er</sup> trimestre 2022.



**Rénovation SALLE PIERRE ÉPRON**

Avant-projet validé, consultation des entreprises et marchés d'appel d'offres définitifs en février 2022.

Cette salle associative est mise gracieusement à la disposition d'associations communales.



## COURS D'INFORMATIQUE

LUNDI 20 SEPTEMBRE

3 personnes ont participé à la 1<sup>re</sup> séance d'informatique proposée gracieusement par Gilles DELPLANQUE.



## EXPOSITION PHOTOS À CLOD'ARIA

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

Les membres du club photographique "DANS L'IMAGE" ont exposé leurs magnifiques nouveaux clichés sur un thème libre dans les locaux de la bibliothèque Clod'Aria.

## RÉUNION DU PÔLE DE PROXIMITÉ

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

Le rendez-vous mensuel des maires des 5 communes (L'Orbrie, Pissotte, Sérigné, Longèves et St Michel-le-Cloucq) ou de leurs représentants a eu lieu à L'Orbrie. Visite de la passerelle Sauvaget à l'issue de la réunion.



## LANCEMENT DE LA NAVETTE GRATUITE

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

Les premiers bénéficiaires ont pu aller se ravitailler tout en faisant plus amples connaissances durant le trajet. Ce transport en commun qui s'adresse à tous les habitants, est assuré par l'entreprise FONTENAY TAXIS, un mercredi sur deux.  
*Lire en dernière page, pour la prise de rendez-vous.*



## BIENVENUE À BORIS CHOLOUX

1<sup>er</sup> OCTOBRE

Dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétence », Boris CHOLOUX occupe, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le poste d'Agent d'entretien des espaces verts et des bâtiments. Le contrat est établi pour une durée d'un an.



## 6<sup>e</sup> CARREFOUR DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS

VENDREDI 8 OCTOBRE

Organisé par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, Madame le Maire et Maryse FALLOURD, adjointe, ont participé au Carrefour des Maires et Présidents de communautés. Un rendez-vous riche en échanges.





## LECTURES D'ALBUMS EN MUSIQUE !

MERCREDI 13 OCTOBRE

La bibliothèque Clod'Aria a accueilli le spectacle offert par la Direction des bibliothèques de Vendée. La compagnie LE SOUFFLE DES LIVRES a ravi les 15 enfants présents ainsi que les adultes.

## DON AU CCAS

SAMEDI 16 OCTOBRE

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée au restaurant Le Rabelais, la troupe de théâtre L'ÉTINCELLE a remis un chèque d'une valeur de 300 € au Centre Communal d'Action Sociale de L'Orbrie.



## ATELIER CRÉATIF D'AUTOMNE

MERCREDI 3 NOVEMBRE

Durant les vacances de la Toussaint, 6 enfants ont participé à un atelier créatif : bricolage sur le thème de l'automne proposé par une fidèle lectrice.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

JEUDI 11 NOVEMBRE

La Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée dans le recueillement au square du Souvenir. Madame le Maire, les élus, le président de l'UNC Marc PATOUX, les porte-drapeaux et la population se sont réunis devant le Monument aux Morts.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) de L'Orbrie/Fontenay-le-Comte a organisé une remise de 2 médailles et diplômes d'honneur. Michel MÉTAIS et Rémi CHAIGNEAU ont ainsi été remerciés pour leur engagement de plus de 10 ans comme porte-drapeaux. Remise d'insignes, allocution, dépôt de gerbe, minute de silence ont rythmé la cérémonie.





## UN ENFANT, UN ARBRE SAMEDI 27 NOVEMBRE

Les enfants accompagnés de leurs parents étaient présents lors de la plantation.

Les familles ont participé à la mise en terre d'un arbre puis ils ont pu accrocher une affichette portant le nom et la date de naissance de leur jeune enfant.

Cette année, 15 arbres ont été plantés dans le parc de la Grotte pour célébrer les nouvelles naissances !



## ATELIER CRÉATIF EN ATTENDANT NOËL MERCREDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

Dans une ambiance musicale de Noël, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux enfants âgés de 7 et 8 ans, la création d'un calendrier de l'Avent rempli de 24 délicieux chocolats.

## DÉCORATIONS DE NOËL EN DÉCEMBRE

A l'approche des fêtes de fin d'année, les employés municipaux ont installé les décorations de Noël dans le centre-bourg de L'Orbrie. De plus en plus de particuliers décoorent leurs maisons, façades et jardins, de guirlandes et de motifs de Noël pour l'occasion.



ÉTAT CIVIL

9 Naissances : Félicitations aux Parents !

- Ylies RICHARD est né ..... le 16 DÉCEMBRE 2020
- Nawëll BOMPARD GUÉRIT est né ..... le 25 FÉVRIER 2021
- Faustine LOGEAIS ..... le 9 MARS
- Maël MOINGS ..... le 13 AVRIL
- Noé MOSNIER ..... le 18 AVRIL
- Téamo FAUCHART ..... le 5 JUIN
- Côme GUIGNARD ..... le 21 AOÛT
- Ema DEBORDE ..... le 18 OCTOBRE
- Malône GAUBERT ..... le 21 DÉCEMBRE



5 Mariages : Tous nos Vœux de Bonheur à...

Alexandra LOISELLEUX & Sandro BAUTAIN  
mariés le 12 juin

Ninon ROBERT & Emmanuel RAZY  
le 3 juillet

Ghislaine MOREAU & Sébastien POUPEAU  
le 14 août

Svetlana KONZELKO & Ignace MÉNAGER  
le 23 octobre

Sabine KORCZAK & Patrick STRAZZULLA  
le 23 octobre

6 PACS ont été enregistrés en mairie en 2021

7 Décès : Une PENSÉE pour...

Thérèse BATIOT ..... décédée le 26 janvier

Michel TURCAUD ..... le 6 février

Christiane MAIXENT ..... le 28 février

Monique MÉTAIS ..... le 28 avril

Louis MAINGUENEAU ..... le 20 août

Caliope BEAUD ..... le 24 août

André BIGOT ..... le 26 novembre

LEVEZ LE PIED !



**TROP D'EXCÈS DE VITESSE EN VOITURE  
OU EN CYCLOMOTEUR**

relevés journallement dans le village rue de la Chaume, rue des Arçonniers, rue de Docteur Audé, chemin de la Noue, rue de la Pointe...

Ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés.

**RAPPEL :**  une vitesse supérieure de 1 à 19 km/h à la limite autorisée entraîne la perte d'1 POINT.  
 Une vitesse supérieure de 20 à 29 km/h entraîne la perte de 2 POINTS.

**2 mesures concrètes peuvent être prises :**

1. Adopter un comportement citoyen en respectant les limitations de vitesse.
2. Ou bien la Gendarmerie effectuera des contrôles de vitesse dans notre commune !

**Recyclez vos coquilles d'huîtres et coquillages**

**VOTRE POINT DE COLLECTE À L'ORBRIE :**  
à l'atelier communal, rue de l'Industrie

## AGENDA 2022

### LES VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 15 JANVIER

**ANNULÉ !**

### SOIRÉE DÉCOUVERTE

« Schubert, le Voyageur »

MERCREDI 19 JANVIER

BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

Organisée par l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse de Fontenay-le-Comte

### CÉRÉMONIE DE LA SAINT VINCENT

DIMANCHE 23 JANVIER

**REPAS ANNULÉ**

### REPAS DU NOUVEL AN

DIMANCHE 30 JANVIER

SALLE POLYVALENTE

Organisé par le CCAS et la municipalité

### REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

SAMEDI 26 FÉVRIER À 20H30

DIMANCHE 27 FÉVRIER À 14H30

SALLE POLYVALENTE À L'ORBRIE

VENDREDI 4 MARS À 20H30

SAMEDI 5 MARS À 20H30

DIMANCHE 6 MARS À 14H30

SALLE POLYVALENTE DE ST MICHEL-LE-CLOUCQ

Organisées par l'association L'Étincelle

### TOURNOI DE FOOT JEUNES

SAMEDI 28 MAI

### & TOURNOI DE FOOT SIXTE

DIMANCHE 29 MAI

COMPLEXE SPORTIF SALLE POLYVALENTE

Organisé par le club de foot ESV



### LE TRANSPORT PAR TAXI GRATUIT POUR FONTENAY !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place un service de transport gratuit par taxi vers le centre-ville de Fontenay-le-Comte. La navette, assurée par l'entreprise FONTENAY TAXIS, fonctionne **UN MERCREDI SUR DEUX**.

**DÉPART** : à 10h, cour de la mairie à L'Orbrie

**DESTINATION** : La Place du Marronnier à Fontenay-le-Comte

**RETOUR** : à 11h30 à L'Orbrie

**DATES À RETENIR EN 2022** :

19 JANVIER / 2 & 16 FÉVRIER / 2, 16 & 30 MARS

13 & 27 AVRIL / 11 & 25 MAI / 8 & 22 JUIN / 6 & 20 JUILLET

**CONTACTER LA MAIRIE AU 02 51 69 06 72**

au plus tard le LUNDI précédant le mercredi du passage



**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
LES DIMANCHES  
10 & 24 AVRIL 2022**

**POUR POUVOIR VOTER,  
N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
au plus tard le VENDREDI 4 MARS 2022 dernier délai**

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES  
LES DIMANCHES  
12 & 19 JUIN 2022**

**INSCRIPTION SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES  
au plus tard le VENDREDI 6 MAI 2022 dernier délai**



#### ACCUEIL AIDES SOCIALES ET FAMILIALES À LA MAIRIE DE L'ORBRIE

Maryse FALLOURD, vice-présidente du CCAS, vous reçoit les LUNDIS après-midi sur RENDEZ-VOUS EN MAIRIE, OU À VOTRE DOMICILE SUR DEMANDE

